

Synthèse poissons

Le département des Côtes d'Armor est caractérisé par un réseau hydrographique important qui marque et structure l'identité paysagère du territoire. Les cours d'eau des Côtes d'Armor sont majoritairement des rivières d'eaux vives (6 600 km) dites salmonicoles puisque caractérisées par la présence de populations de truite fario. Ces milieux sont constitués pour partie d'habitats naturels patrimoniaux parmi lesquels les rivières à renoncules ou les chaos granitiques. Au-delà des poissons, ces habitats hébergent un grand nombre d'espèces remarquables inféodées aux milieux aquatiques comme la Loutre d'Europe, la Musaraigne aquatique, la Mulette perlière, l'écrevisse à pattes blanche, l'Agrion de mercure, *Trichomanes speciosum*).

La faune piscicole costarmoricaine constitue un des maillons importants du patrimoine biologique départemental. Même si elle ne présente pas une très grande diversité spécifique au regard d'autres départements français (proche de 30 espèces), elle est particulièrement riche en espèces "remarquables", puisque neuf d'entre elles sont protégées au niveau national. Ainsi, l'arrêté ministériel du 8 décembre 1988 protège l'**Alose feinte**, la **grande Alose**, le **Brochet**, la **Lamproie fluviatile**, la **Lamproie marine**, la **Lamproie de Planer**, la **Truite fario**, la **Truite de mer** et le **Saumon atlantique**. Le **Chabot commun** est également reconnu d'intérêt communautaire par la directive européenne *Habitats*.

Les poissons vivants dans les cours d'eau bretons peuvent être classés en deux grandes catégories : ceux qui vivent uniquement en eau douce et ceux qui vivent alternativement en eau douce et en mer. Ces derniers constituent les grands migrateurs amphihalins (espèces se déplaçant entre les eaux douces et la mer afin de réaliser complètement leur cycle biologique). Fait assez rare au niveau national, à l'exception de l'esturgeon européen les poissons migrateurs Français sont tous représentés en Côtes d'Armor.

En raison de sa façade océanique très importante et du nombre de petits fleuves salmonicoles côtiers, la Bretagne constitue un pôle occidental de maintien d'espèces piscicoles patrimoniales. A ce titre et du fait du linéaire côtier avec la Manche mais également du réseau hydrographique existant sur son territoire, les Côtes d'Armor portent une responsabilité particulière dans la préservation et la conservation de ces espèces.

Les enjeux de connaissance

- Maintien de l'effort de connaissance concernant la dynamique des espèces indicatrices (Saumon, Truite fario, Brochet, Anguille)
- Suivi de la dynamique d'espèces patrimoniales et/ou remarquables (grande alose, alose feinte, lamproie fluviatile) ; amélioration de la connaissance sur la répartition des espèces « courantes »
- Précision concernant l'aire de répartition d'espèces patrimoniales autre que piscicoles (mulette perlière, écrevisse à pattes blanches)
- Veille sur la colonisation des espèces envahissantes (perche soleil, poisson chat, écrevisse californienne, corbicule)
- Vulgariser et communiquer sur le patrimoine piscicole des eaux douces des Côtes d'Armor.